

Bordereau attestant l'exactitude des informations - RENNES - 3501 - Documents comptables (B-S) - Dépôt le 20/07/2026 - 12044 - 2012 B 01804 - 788 654 325 - INVESTIPROM

DEPOT DU

20 JUL. 2026

12044

TRIBUNAL DE COMMERCE
DE RENNES

1. BILAN - ACTIF

C.G.P. N° 2050-SD 2026

cerfa

N° 15949 * 08

ADAPTE POUR LA
TELEDECLARATION
PAR WWW.TELEDEC.FR

Désignation de l'entreprise : INVESTIPROM - SIREN : 788 654 325									
Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois : 12								Neant ☐	
								Exercice N clos le 31.12.2025	
				Brut		Amortissements, provisions		Net	
Capital souscrit non appelé				TOTAL (I)		AA		0	
ACTIF IMMOBILISE	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement	AB	0	AC	0		0	
		Frais de développement	CX	0	CQ	0		0	
		Concessions, brevets et droits similaires	AF	0	AG			0	
		Fonds commerciaux (*)	AM	0	AI			0	
		autres immos incorporelles	AJ	0	AK			0	
		Immobilisations incorporelles en cours, avances et acomptes	AL	0	AM			0	
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains	AN	0	AO			0	
		Constructions	AP	0	AO			0	
		Install. techniques, matériel et outillages industriels	AR	0	AS			0	
		Autres immos corporelles	AT	4 965	AU	3 393		1 572	
		immobilisations corporelles en cours, avances et acomptes	AV	0	AW			0	
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)	Participations	CS	492 675	CT	0		492 675	
		Titres immobilisés de l'activité de portefeuille	CJ	0	CV			0	
		Créances rattachées à participations	BB	1 687 576	BC	0		1 687 676	
		Autres titres immobilisés	BD	5 040	BE	0		5 040	
		Prêts	BF	0	BG			0	
Autres immobilisations financières		BH	0	BI			0		
Total (II)				BU	2 190 355	BK	3 393	2 186 962	
ACTIF CIRCULANT	STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL	0	BM		0		
		En cours de production de biens	BN	0	BO		0		
		En cours de production de services	BP	0	BQ		0		
		Produits intermédiaires et finis	BR	0	BS		0		
		Marchandises	BT	0	BU		0		
	CRÉANCES	Avances et acomptes sur commandes	BV	0	BW		0		
		Clients et comptes rattachés (3)	BX	0	BY		0		
		Autres créances (3)	BZ	80 541	CA	0	80 541		
	DIVERS	Capital souscrit appelé, non versé	CB	0	CC		0		
		V.M.P. (dont actions propres: 0)	CD	12 407	CE	0	12 407		
		Disponibilités	CF	472 574	CG	0	472 574		
COMPTES DE REGULARISATION	Charges constatées d'avance (3)		CH	0	CI	0	0		
	Total (III)		CJ	565 522	CK	0	565 522		
	Frais d'émission d'emprunt (IV)		CW	0			0		
	Primes de remboursement des emprunts (V)		CM	0			0		
	Ecart de conversion actif et différences d'évaluation (VI)		CN	0			0		
Total général (I à VI)				CO	2 755 878	1A	3 393	2 752 484	
(1) Droit au bail		0	(2) à moins d'un an		CP	0	(3) à + d'1 an	CR	0
Clause de réserve de propriété - immou.		0	stocks			0	créances		0

2. BILAN – PASSIF avant répartition

DGFRP N° 2014-SD 2026
ADAPTE POUR LA
TELEDECLARATION
PAR WWW.TELEDEC.FR

Désignation de l'entreprise : INVESTIPROM SIREN : 728351325				Néant ☐	
				Exercice N	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1) (dont versé :)		300 000)	DA	300 000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...			DB	0
	Ecarts de réévaluation (2) (dont écart d'équivalence	EK	0)	DC	0
	Réserve légale (3)			DD	30 000
	Réserves statutaires ou contractuelles			DE	1 855 753
	Rés. réglementées (3) (dont rés. spéciale provision pour fluctuation cours)	B1	0)	EF	0
	Autres réserves (dont relat. achat œuvres orig. artistes vivants)	EJ	0)	DG	0
	Report à nouveau			DH	0
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)			DI	316 831
	Subventions d'investissement			DJ	0
	Provisions réglementées			DK	0
	TOTAL (I)			DL	2 502 584
	Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs			DM
Avances conditionnées			DN	0	
TOTAL (II)			DO	0	
Fonds des participations et charges	Provisions pour risques			DP	0
	Provisions pour charges			DQ	0
	TOTAL (III)			DR	0
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles			DS	0
	Autres emprunts obligataires			DT	0
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)			DU	125 417
	Emprunts et dettes financières divers (dont emprunts participatifs)	EI	0)	DV	81 837
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			DW	0
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés			DX	69
	Dettes fiscales et sociales			DY	42 578
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			DZ	0
	Instrument financier à terme			DA	0
	Autres dettes			EA	0
Compte de régularisation	Produits constatés d'avance (4)			EB	0
	TOTAL (IV)			EC	249 900
Écarts de conversion passif et différence d'évaluation			ED	0	
TOTAL GÉNÉRAL (I à V)			EE	2 752 484	
RENOIS	(1)	Ecart de réévaluation incorporé au capital		1B	0
	(2)	dont :	- Réserve spéciale de réévaluation (1959)	1C	0
			- Écart de réévaluation libre	1D	0
			- Réserve de réévaluation (1976)	1E	0
	(3)	Dont réserve réglementée des plus-values à long terme		EF	0
	(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an		EG	150 360
	(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP		EH	0

3. COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (en liste)

LOGIPON 2002 SD 2026
ADAPTE POUR LA
TELEDECLARATION
PAR WWW.TELEDEC.FR

Désignation de l'entreprise : <u>UNIVERSALIS - SARL - 198604129</u>						Néant ☐			
						Exercice N			
						France			
						Exportations et livraisons intracommunautaires			
						TOTAL			
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises		FA	0	FB	0	FC	0	
	Production vendue - biens		FD	0	FE	0	FF	0	
	Production vendue - services		FG	356 548	FI	0	FI	356 548	
	Chiffre d'affaires nets		FJ	356 548	FK	0	FL	356 548	
	Production stockée						FM	0	
	Production immobilisée						FN	0	
	Subventions d'exploitation						FO	0	
	Reprises sur amortissements et provisions (9)						FP	0	
	Produits de cessions d'immobilisations incorporelles et corporelles						FI	0	
	Autres produits (11)						FQ	137	
	TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION (2) (I)						FR	356 685	
	CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)						FS	0
Variation de stocks (marchandises)						FT	0		
Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)						FU	0		
Variation de stocks (matières premières et approvisionnements)						FV	0		
Autres achats et charges externes (3) (6bis)						FW	13 294		
Impôts, taxes et versements assimilés						FX	553		
Salaires et traitements						FY	44 000		
Cotisations sociales (10)						FZ	41 189		
DOTATIONS D'EXPLOITATION		Sur immobilisations						CA	236
		- dotations aux amortissements							
		- dotations aux dépréciations						GB	0
		Sur actif circulant : dotations et dépréciations						GC	0
Pour risques et charges : dotations aux provisions						GD	0		
Valeurs comptables des immobilisations incorporelles et corporelles cédées						GI	0		
Autres charges (12)						GE	3		
TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION (4) (II)						GF	99 276		
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)						GG	257 409		
Opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée						GH	0	
	Perte supportée ou bénéfice transféré						GI	0	
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)						GU	149 490	
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)						GK	0	
	Autres intérêts et produits assimilés (5)						GL	4 131	
	Reprises sur dépréciations						GM	0	
	Différences positives de change						GN	0	
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement et d'instruments de trésorerie						GO	0	
	Produits de cessions d'immobilisations financières						G2	0	
	TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS (V)						GP	153 620	
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions						GQ	0	
	Intérêts et charges assimilées (6)						GR	30 560	
	Différences négatives de change						GS	0	
	Valeurs comptables des immobilisations financières cédées						G3	0	
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement						GT	0	
TOTAL DES CHARGES FINANCIÈRES (VI)						GU	30 560		
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)						GV	123 061		
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I-II+III-IV+V-VI)						GW	380 470		

4. COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (Suite)

DCF PN 2023-SD 2026
ADAPTE POUR LA
TELEDECLARATION
PAR WWW.TELEDEC.FR

Désignation de l'entreprise : INVESTIPROM SIREN : 498644305				Néant ☐		
				Exercice N		
Produits exceptionnels (VII)				HD	0	
Charges exceptionnelles (VIII)				HH	0	
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)				HI	0	
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)				HJ	0	
Impôts sur les bénéfices (X)				HK	63 639	
Total des produits (I + III + V + VII)				HL	510 305	
Total des charges (II + IV + VI + VIII + IX + X)				HM	193 474	
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total produits - total charges)				HN	316 831	
RENOIS :						
(1) Dont produits nets partiels sur opérations à long terme				HO	0	
(2) Dont produits de locations immobilières				HY	0	
(2) Dont produits d'exploit. afférents à des exercices antérieurs (à dét. au (8))				IG	0	
(3) Dont crédit-bail mobilier				HP	0	
(3) Dont crédit-bail immobilier				HQ	0	
(4) Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antér. (à dét. au (8))				IH	0	
(5) Dont produits concernant les entreprises liées				IJ	0	
(6) Dont intérêts concernant les entreprises liées				IK	0	
(6bis) Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art 238 b du CGI)				HX	0	
(6ter)	Dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)			RC	0	
	Dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)			RD	0	
(10) Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13) (dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG/CRDS)			A5	0	A2	0
(11) Dont produits redevances pour concessions de brevets, de licences				A3	0	
(12) Dont charges redevances pour concessions de brevets, licences				A4	0	
(13) Dont primes et cotisations complémentaires personnelles				A8	0	
dont cotisations facultatives Madelin	A10	0	dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite	A11	0	
(14) Dont montant de l'amortissement du fonds de commerce (en application de l'article 39, 1-2°, al.3)				HS	0	
(7) Détail produits et charges exceptionnels			Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels		
(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :			Charges antérieures	Produits antérieurs		

5. IMMOBILISATIONS

DÉCLARATION 2020
ADAPTE POUR LA
TELEDECLARATION
PAR WWW.TELEDEC.FR

Désignation de l'entreprise : <u>INVESTIMEX</u>										Néant ☐					
CADRE A - IMMOBILISATIONS								Valeur brute des imms au début de l'exercice		Augmentations					
										Consecutives a une reevaluation pratiquée au cours de l'exercice ou résultat d'une mise en équivalence					
										Acquisitions, créations, apports et virements de poste à poste					
INCORP.	Frais d'établissement et de développement							TOTAL I	CZ	0	08	0	09	0	
	Autres postes d'immobilisations incorporelles							TOTAL II	KD	0	KE	0	KF	0	
CORP.	Terrains								KG	0	KH	0	KI	0	
	CONSTR.	Sur sol propre					dont composants	L9	0	KJ	0	KK	0	KL	0
		Sur sol d'autrui					dont composants	M1	0	KM	0	KN	0	KO	0
		Installations générales, agencements, aménagements des constructions					dont composants	M2	0	KP	0	KQ	0	KR	0
	Installations techniques, matériel et outillage industriels					dont composants	M3	0	KS	0	KT	0	KU	0	
	AUTRES CORP.	Installations générales, agencements, aménagements divers							KV	0	KW	0	KX	0	
		Matériel de transport							KY	0	KZ	0	LA	0	
		Matériel de bureau et mobilier informatique							LB	4 965	LC	0	LD	0	
		Emballages récupérables et divers							LE	0	LF	0	LG	0	
	Immobilisations corporelles en cours								LH	0	LI	0	LJ	0	
	Avances et acomptes								LK	0	LL	0	LM	0	
								TOTAL III	LN	4 965	LO	0	LP	0	
FINANC.	Participations évaluées par mise en équivalence								8G	0	8M	0	8T	0	
	Autres participations								8U	2 049 047	8V	0	8W	131 304	
	Autres titres immobilisés								1P	5 040	1R	0	1S	0	
	Prêts et autres immobilisations financières								1T	0	1U	0	1V	0	
							TOTAL IV	LO	2 054 087	LR	0	LS	131 304		
Total général (I + II + III + IV)								OG	2 059 052	OH	0	OJ	131 304		

CADRE B - IMMOBILISATIONS								Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Reévaluation légale ou évaluation par mise en équivalence		
								Par virement de poste à poste				Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice		
INCORP.	Frais d'établissement et de développement							TOTAL I	IN	0	CO	0	CO	0
	Autres postes d'immobilisations incorporelles							TOTAL II	IO	0	LV	0	LW	0
CORP.	Terrains								IP	0	LX	0	LY	0
	CONSTR.	Sur sol propre							IQ	0	MA	0	MB	0
		Sur sol d'autrui							IR	0	MD	0	ME	0
		Inst. Générales, agencements, aménagements des constructions							IS	0	MG	0	MH	0
	Installations techniques, matériel et outillage industriels							IT	0	MJ	0	MK	0	
	AUTRES CORP.	Installations générales, agencements, aménagements divers							IU	0	MM	0	MN	0
		Matériel de transport							IV	0	MP	0	MQ	0
		Matériel bureau et informatique, mobilier							IW	0	MS	0	MT	4 965
		Emballages récupérables et divers							IX	0	MV	0	MW	0
	Immobilisations corporelles en cours								MY	0	MZ	0	NA	0
	Avances et acomptes								NO	0	ND	0	NE	0
								TOTAL III	IY	0	NG	0	NH	4 965
FINANC.	Participations évaluées par mise en équivalence								IZ	0	OU	0	M7	0
	Autres participations								IO	0	OX	0	OY	2 180 351
	Autres titres immobilisés								1I	0	2B	0	2C	5 040
	Prêts et autres immobilisations financières								1J	0	2E	0	2F	0
							TOTAL IV	13	0	NJ	0	NK	2 185 391	
Total général (I + II + III + IV)								14	0	OK	0	OL	2 190 355	

5 bis **TABLEAU DES ÉCARTS DE RÉÉVALUATION SUR IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES**D.F. 2024 n° 2026
ADAPTÉ POUR LA
TELEDECLARATION
PAR WWW.TELEDEC.FR

Les entreprises ayant pratiqué la réévaluation légale de leurs immobilisations amortissables (art. 238 bis J du CGI) doivent joindre ce tableau à leur déclaration jusqu'à (et y compris) l'exercice au cours duquel la provision spéciale (col. 6) devient nulle.

Désignation de l'entreprise : INVESTIPROM						Néant ☐	
Exercice N clos le 31/12/2025							
CADRE A		Détermination du montant des écarts (col. 1 – col. 2) (1)		Utilisation de la marge supplémentaire d'amortissement			Montant de la provision spéciale à la fin de l'exercice [(col. 1 – col. 2) – col. 5] (5)
		Augmentation du montant brut immobilisations	Augmentation du montant des amortissements	Montant des suppléments amortissement (2)	Fraction résid. corresp. aux éléments cédés (3)	Montant cumulé à la fin de l'exercice (4)	
		1	2	3	4	5	
1	Concessions, brevets et droits similaires	0	0	0	0	0	0
2	Fonds commercial	0	0	0	0	0	0
3	Terrains	0	0	0	0	0	0
4	Constructions	0	0	0	0	0	0
5	Installations techniques mat. et out. Industrie's	0	0	0	0	0	0
6	Autres immobilisations corporelles	0	0	0	0	0	0
7	Immobilisations en cours	0	0	0	0	0	0
8	Participations	0	0	0	0	0	0
9	Autres titres immobilisés	0	0	0	0	0	0
10	TOTAUX	0	0	0	0	0	0
(1) Les augmentations du montant brut et des amortissements à inscrire respectivement aux colonnes 1 et 2 sont celles qui ont été apportées au montant des immobilisations amortissables réévaluées dans les conditions définies à l'article 238 bis J du CGI et figurent à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice. Le montant des écarts est obtenu en soustrayant des montants portés colonne 1, ceux portés colonne 2. (2) Porter dans cette colonne le supplément de dotation de l'exercice aux comptes d'amortissement (compte de résultat) consécutif à la réévaluation. (3) Cette colonne ne concerne que les immobilisations réévaluées cédées au cours de l'exercice. Il convient d'y reporter, l'année de la cession de l'élément, le solde non utilisé de la marge supplémentaire d'amortissement. (4) Ce montant comprend : - le montant total des sommes portées aux colonnes 3 et 4 ; - le montant cumulé à la fin de l'exercice précédent, dans la mesure où ce montant correspond à des éléments figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice. (5) Le montant total de la provision spéciale en fin d'exercice est à reporter au passif du bilan (tableau n° 2051-SD), à la ligne « Provisions réglementées ».							
CADRE B		DÉFICITS REPORTABLES AU 31 DÉCEMBRE 1976 IMPUTÉS SUR LA PROVISION SPÉCIALE AU POINT DE VUE FISCAL					
1 - Fraction incluse dans la provision spéciale au début de l'exercice							0
2 - Fraction rattachée au résultat de l'exercice							- 0
3 - Fraction incluse dans la provision spéciale en fin d'exercice							= 0
Le cadre B est servi par les seules entreprises qui ont imputé leurs déficits fiscalement reportables au 31 décembre sur la provision spéciale. Il est rappelé que cette imputation est purement fiscale et ne modifie pas les montants de la provision spéciale figurant au bilan. De même, les entreprises en cause continuent à réintégrer chaque année dans leur résultat comptable le supplément d'amortissement consécutif à la réévaluation. Ligne 2 : inscrire la partie de ce déficit incluse chaque année dans les montants portés aux colonnes 3 et 4 du cadre A. Cette partie est obtenue en multipliant les montants portés aux colonnes 3 et 4 par une fraction dont les éléments sont fixés au moment de l'imputation, le numérateur étant le montant du déficit imputé et le dénominateur celui de la provision.							

6. AMORTISSEMENTS

J2017-2026
ADAPTE POUR LA
TELEDECLARATION
PAR WWW.TELEDEC.FR

Désignation de l'entreprise : <u>LA SERRAVALLO</u>												Néant ☐			
CADRE A SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES (OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF)															
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES						Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice			
Frais d'établissement et développement						CY	0	EL	0	EM	0	EN	0		
Fonds commercial						RE	0	RF	0	RI	0	RJ	0		
Autres immobilisations incorporelles						PE	0	PF	0	PG	0	PH	0		
TOTAL I						RK	0	RM	0	RN	0	RO	0		
Terrains						PI	0	PJ	0	PK	0	PL	0		
Constructions	Sur sol propre					PM	0	PN	0	PO	0	PQ	0		
	Sur sol d'autrui					PR	0	PS	0	PT	0	PU	0		
	Inst. Générales, agencements et aménagements des constructions					PV	0	PW	0	PX	0	PY	0		
Installations techniques, matériel et outillage industriels						PZ	0	QA	0	QB	0	QC	0		
Autres immo. corporelles	Inst. Générales, agencements, aménagements divers					QD	0	QE	0	QF	0	QG	0		
	Matériel de transport					QH	0	QI	0	QJ	0	QK	0		
	Matériel de bureau et informatique, mobilier					QL	3 157	QM	236	QN	0	QO	3 393		
	Emballages récupérables et divers					OP	0	OR	0	OS	0	OT	0		
TOTAL II						QU	3 157	QV	236	QW	0	QX	3 393		
TOTAL GÉNÉRAL (I + II)						ØN	3 157	ØP	236	ØQ	0	ØR	3 393		
CADRE B VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES															
Immobilisations amortissables		DOTATIONS						REPRISES						Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice	
		Colonne 1		Colonne 2		Colonne 3		Colonne 4		Colonne 5		Colonne 6			
		Différentiel de durée et autres		Mode dégressif		Amortissement fiscal, exceptionnelle		Différentiel de durée et autres		Mode dégressif		Amortissement fiscal, exceptionnelle			
Frais d'établissements		M9	0	N1	0	N2	0	N3	0	N4	0	N5	0	N6	0
Fonds commercial		RP	0	RQ	0	RR	0	RS	0	RT	0	RU	0	RV	0
Autres immobilisations incorporelles		N7	0	N8	0	P6	0	P7	0	P8	0	P9	0	Q1	0
TOTAL I		RW	0	RX	0	RY	0	RZ	0	SB	0	SC	0	SD	0
Terrains		Q2	0	Q3	0	Q4	0	Q5	0	Q6	0	Q7	0	Q8	0
Constructions	Sur sol propre	Q9	0	R1	0	R2	0	R3	0	R4	0	R5	0	R6	0
	Sur sol d'autrui	R7	0	R8	0	R9	0	S1	0	S2	0	S3	0	S4	0
	Installations gales., agenc. et aménag.	S5	0	S6	0	S7	0	S8	0	S9	0	T1	0	T2	0
Installations techniques, matériel et outillage		T3	0	T4	0	T5	0	T6	0	T7	0	T8	0	T9	0
Autres immo. corporelles	Inst. gales., agenc. et aménagements divers	U1	0	U2	0	U3	0	U4	0	U5	0	U6	0	U7	0
	Matériel de transport	U8	0	U9	0	V1	0	V2	0	V3	0	V4	0	V5	0
	Matériel de bureau, informatique, mobilier	V6	0	V7	0	V8	0	V9	0	W1	0	W2	0	W3	0
	Emballages récup. et divers	W4	0	W5	0	W6	0	W7	0	W8	0	W9	0	X1	0
TOTAL II		X2	0	X3	0	X4	0	X5	0	X6	0	X7	0	X8	0
Frais d'acquisition de titres de participation - TOTAL III		NL	0					NM	0					NO	0
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III)		NP	0	NQ	0	NR	0	NS	0	NT	0	NU	0	NV	0
TOTAL GÉNÉRAL NON VENTILÉ (NP+NQ+NR)		NW	0	TOTAL GÉNÉRAL NON VENTILÉ (NS+NT+NU)				NY	0	TOTAL GÉNÉRAL NON VENTILÉ (NW-NY)				NZ	0
CADRE C MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES RÉPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES															
						Montant net au début de l'exercice		Augmentations		Dotations de l'exercice aux amortissements		Montant net à la fin de l'exercice			
Frais d'émission d'emprunts à étaler						0		0		Z9		0			
Primes de remboursement des obligations						0		0		SP		0			

7. PROVISIONS INSCRITES AU BILAN

JOUEP 2026
ADAPTE POUR LA
TELEDECLARATION
PAR WWW.TELEDEC.FR

Designation de l'entreprise : <u>INVESTISSEMENT</u>										Neant ☐	
NATURE DES PROVISIONS			Montant au début de l'exercice		AUGMENTATIONS : Dotations de l'exercice		DIMINUTIONS : Reprises de l'exercice		Montant à la fin de l'exercice		
			1		2		3		4		
PROVISIONS RÉGLEMENTÉES	Provisions pour reconstitution des gisements miniers et pétroliers		3T	0	TA	0	TB	0	TC	0	
	Provisions pour investissement (art. 237 bis A-II du CGI)		3U	0	TD	0	TE	0	TF	0	
	Provisions pour hausse des prix		3V	0	TG	0	TH	0	TI	0	
	Amortissements dérogatoires		3X	0	TM	0	TN	0	TO	0	
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %		D3	0	D4	0	D5	0	D6	0	
	Provisions pour prêts d'installation (art. 39 quinquies H du CGI)		IJ	0	IK	0	IL	0	IM	0	
	Autres provisions réglementées		3Y	0	TP	0	TQ	0	TR	0	
TOTAL I		3Z	0	TS	0	TT	0	TU	0		
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	Provisions pour litiges		4A	0	4B	0	4C	0	4D	0	
	Provisions pour garanties données aux clients		4E	0	4F	0	4G	0	4H	0	
	Provisions pour amendes et pénalités		4N	0	4P	0	4R	0	4S	0	
	Provisions pour pertes de change		4T	0	4U	0	4V	0	4W	0	
	Provisions pour pensions et obligations similaires		4X	0	4Y	0	4Z	0	5A	0	
	Provisions pour impôts		5B	0	5C	0	5D	0	5E	0	
	Provisions pour renouvellement des immobilisations		5F	0	5H	0	5J	0	5K	0	
	Provisions pour gros entretiens et grandes révisions		EO	0	EP	0	EQ	0	ER	0	
	Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer		5R	0	5S	0	5T	0	5U	0	
	Autres provisions pour risques et charges		5V	0	5W	0	5X	0	5Y	0	
	TOTAL II		5Z	0	TV	0	TW	0	TX	0	
PROVISIONS POUR DÉPRÉCIATION	Sur immobilisations	- incorporelles	6A	0	6B	0	6C	0	6D	0	
		- corporelles	6E	0	6	0	6G	0	6H	0	
		- titres mis en équivalence	Ø2	0	Ø3	0	Ø4	0	Ø5	0	
		- titres de participations	9U	0	9V	0	9W	0	9X	0	
		- autres immobilisations financières	Ø6	0	Ø7	0	Ø8	0	Ø9	0	
	Sur stocks et en cours		6N	0	6P	0	6R	0	6S	0	
	Sur comptes clients		6T	0	6U	0	6V	0	6W	0	
	Autres provisions pour dépréciation		6X	0	6Y	0	6Z	0	7A	0	
	TOTAL III		7B	0	TY	0	TZ	0	UA	0	
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)		7C	0	UB	0	UC	0	UD	0		
Dont dotations et reprises		- d'exploitation	UE	0	UF	0					
		- financières	UG	0	UH	0					
		- exceptionnelles	UJ	0	UK	0					
Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculé selon les règles prévues à l'article 39-1-5ème du CGI									10	0	

PROVISIONS POUR HAUSSE DES PRIX				
Libellé	Montant au début de l'exercice	Augmentations	Diminutions	Montant en fin d'exercice

AUTRES PROVISIONS RÉGLEMENTÉES				
Libellé	Montant au début de l'exercice	Augmentations	Diminutions	Montant en fin d'exercice

PROVISIONS POUR IMPÔTS				
Libellé	Montant au début de l'exercice	Augmentations	Diminutions	Montant en fin d'exercice

AUTRES PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES				
Libellé	Montant au début de l'exercice	Augmentations	Diminutions	Montant en fin d'exercice

AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES				
Libellé	Montant au début de l'exercice	Augmentations	Diminutions	Montant en fin d'exercice

AUTRES PROVISIONS POUR DÉPRÉCIATION				
Libellé	Montant au début de l'exercice	Augmentations	Diminutions	Montant en fin d'exercice

8. ÉTAT DES ÉCHÉANCES DES CRÉANCES ET DES DETTES À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE

COMPTES 2023 RD 2026
ADAPTE POUR LA
TELEDECLARATION
PAR WWW.TELEDEC.FR

Désignation de l'entreprise : <u>INVESTIFROM</u>										Néant ☐	
CADRE A		ÉTAT DES CRÉANCES				MONTANT BRUT		À 1 AN AU PLUS		À PLUS D'UN AN	
						1		2		3	
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ		Créances rattachées à des participations	UL	1 687 676	UM	0	UN	1 687 676			
		Prêts (1) (2)	UP	0	UR	0	US	0			
		Autres immobilisations financières	UT	0	UV	0	UW	0			
DE L'ACTIF CIRCULANT		Clients douteux ou litigieux	VA	0		0		0			
		Autres créances clients	UX	0		0		0			
		Créance représentative de titres prêtés ou remis en garantie	(Provisions pour dépréciation antérieurement constituée UO 0) Z1	0		0		0			
		Personnel et comptes rattachés	UY	0		0		0			
		Sécurité sociale et autres organismes sociaux	UZ	0		0		0			
	État et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices	VM	13 939		13 939		0			
		Taxe sur la valeur ajoutée	VB	14		14		0			
		Autres impôts, taxes et versements assimilés	VN	0		0		0			
		Divers	VP	0		0		0			
		Groupe et associés (2)	VC	65 396		65 396		0			
		Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)	VR	1 192		1 192		0			
		Charges constatées d'avance	VS	0		0		0			
	TOTAUX				VT	1 768 217	VU	80 541	VV	1 687 676	
REVENUS	(1)	Montant des									
		- Prêts accordés en cours d'exercice	VD	0							
		- Remboursements obtenus en cours d'exercice	VE	0							
(2)	Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)	VF	0								
CADRE B		ÉTAT DES DETTES		Montant brut		À 1 an au plus		À plus d'1 an et 5 ans au plus		À plus de 5 ans	
				1		2		3		4	
		Emprunts obligataires convertibles (1)	7Y	0		0		0			0
		Autres emprunts obligataires (1)	7Z	0		0		0			0
		Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1)	à 1 an maximum à l'origine	VG	334		334		0		0
			à plus d'1 an à l'origine	VH	125 083		25 542		64 724		34 816
		Emprunts et dettes financières divers (1) (2)	8A	0		0		0			0
		Fournisseurs et comptes rattachés	8B	69		69		0			0
		Personnel et comptes rattachés	8C	0		0		0			0
		Sécurité sociale et autres organismes sociaux	8D	25 281		25 281		0			0
État et autres collectivités publiques		Impôts sur les bénéfices	8E	0		0		0			0
		Taxe sur la valeur ajoutée	VW	17 297		17 297		0			0
		Obligations cautionnées	VX	0		0		0			0
		Autres impôts, taxes et assimilés	VQ	0		0		0			0
		Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	8J	0		0		0			0
		Groupe et associés (2)	VI	81 837		81 837		0			0
		Autres dettes (dont dettes relatives à des opérations de pension de titres)	8K	0		0		0			0
		Dettes représentatives de titres empruntés ou remis en garantie	Z2	0		0		0			0
		Produits constatés d'avance	8L	0		0		0			0
TOTAUX				VY	249 900	VZ	150 360		64 724		34 816
REVENUS	(1)	Emprunts souscrits en cours d'exercice	VJ	0	(2)	Montant des divers emprunts et dettes contractés auprès des associés, personnes physiques				VL	14 202
		Emprunts remboursés en cours d'exercice	VK	33 946							

9. DÉTERMINATION DU RÉSULTAT FISCAL

Année d'imposition 2026
ADAPTE POUR LA
TELEDECLARATION
PAR WWW.TELEDEC.FR

Désignation de l'entreprise : IMMOBILIZOY		Formulaire déposé au titre de l'IR : ET		Néant : ☐			
I. RÉINTEGRATIONS							
BENEFICE COMPTABLE DE L'EXERCICE					VA	216 331	
Charges non admises en déduction du résultat fiscal	Régime d'option en faveur de l'exploitant (entreprises IR) ou des associés de sociétés				WB	0	
	Avantages fiscaux non cédés (sauf amortissements à porter en compte) :	WD	0	Amortissements excédentaires (art. 39-4 du CGI) et autres amortissements non déductibles	WE	0	
	Autres charges et dépenses scripturales (art. 39-4 du CGI) :	WF	0	Taxe sur les ventes des sociétés (entreprises à l'IS) :	WC	0	
	Fraction des versements à l'Etat en contrepartie d'un crédit ou d'un emprunt et de l'impôt d'option :	RA	0	Part des loyers dispensée de réintégration (art. 239 sexies D) :	RB	0	
	Provisions et charges à payer non déductibles (cf. tableau 2059-B, cadre III) :	W	0	Charges à payer liées à des états ou territoires non coopératifs non déductibles	XX	0	
	Amortissements dérogatoires :	WU	0	Charges financières (art. 39-1-3° et 212 bis) :	XZ	0	
	Réintégrations prévues à l'article 155 du CGI :				XY	0	
	Impôts sur les sociétés :				Z	63 639	
Quote-part :	Bénéfices imposables d'une société de personnes ou d'un GIE :	AL	49 432	Résultats bénéficiaires visés à l'art. 209B du CGI :	U7	0	
Plus-values nettes à long terme	- Imposées au taux de 15% ou 19% (12,8% pour les entreprises soumises à l'IR) :				IB	0	
	- Imposées au taux de 0% :				ZN	0	
	- Plus-values nettes à court terme :				WN	0	
	- Plus-values soumises au régime des fusions :				WIC	0	
Ecart de valeurs liquidatives sur OPC (entreprises à l'IS) :					XR	11 263	
Réintégrations d'impôts à déduire sur feuille séparée DONT :	Intérêts excédentaires :	SU	0	Zones d'entreprises :	SW	0	
	Quote-part de 12% des plus-values à taux zéro :				MR	0	
Réintégration des charges affectées aux activités éligibles au régime de la taxation au tonnage :					YI	0	
Résultat fiscal affaibli en tant qu'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage :					YJ	0	
TOTAL I :					WK	459 325	
II - DEDUCTIONS							
PERTE COMPTABLE DE L'EXERCICE					VS	0	
Quote-part d'impôts et de charges sur une société de personnes ou un GIE :					VJ	106 328	
Provisions et charges à payer non déductibles, autres taxes et redevances, les résultats comptables de l'exercice :					WU	0	
Régime d'imposition particuliers et micro-entreprises	Plus-values nettes à long terme	- Imposées au taux de 15% ou 19% (12,8% pour les entreprises soumises à l'IR) :				WV	0
		- Imposées au taux de 0% :				WH	0
		- Imposées au taux de 15% :				WP	0
		- Imputées sur les moins-values nettes à long terme antérieures :				WW	0
		- Imputées sur les déficits antérieurs :				XS	0
	Autres plus-values imposables au taux de 19% :				Y6	0	
	Fraction des plus-values nettes à court terme de l'exercice dont l'imposition est différée :				WZ	0	
	Régime des sociétés marines et des sociétés de production d'énergie :		Quote-part des frais et charges à déduire des produits nets de participation :		2A	3 781	
Produits de participations ne gisant pas au régime des sociétés marines déductibles à hauteur de 50% (art. 223 B du CGI) :					ZX	0	
Mesures d'incitation	Deductions autorisées du titre des investissements réalisés dans les collectivités d'Outre-Mer :				ZY	0	
	Majoration d'impôt forfaitaire :				XD	0	
	Primes, Ruch, les Ruch, la Ruch - (FR) 44 quinquies A) :	HT	0	Entreprises nouvelles (art. 44 sexies A) :	L2	0	
		S.I.C. (art. 206C) :	K3	0	Zone de restructuration de la défense (art. 44 terdecies) :	PA	0
			Bassin d'emploi à redynamiser (art. 44 quinquies) :	1F	0	Zone franche d'activité nouvelle génération (art. 44 quaterdecies) :	XC
Bassin d'urbanisme à dynamiser (art. 44 sexdecies) :	PP	0		Zone de développement prioritaire (art. 44 septdecies) :	PB	0	
Ecart de valeurs liquidatives sur OPC (entreprises à l'IS) :					XS	6 047	
Deductions diverses à déduire sur feuille séparée (Ext 2) :	Dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies E) :	YH	0	Dont déduction exceptionnelle similitude de conduite (art. 39 decies E) :	YI	0	
	Dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies A) :	YA	0	Dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies C) :	YC	0	
	Dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies B) :	YB	0	Dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies D) :	YD	0	
	Dont déductions exceptionnelles (art. 39 decies F) :	Yf	0	Créance dérogée par le report en arrière de déficit :	Zi	0	
	Dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies G) :	YL	0				
Deduction des produits affectés aux activités éligibles au régime de taxation au tonnage :					Y2	0	
TOTAL II :					XH	192 687	
Résultat fiscal avant imputation des déficits reportables :					Xi	276 636	
Déficit fiscal :					XJ	0	
Déficit de l'exercice reporté en arrière (entreprises à l'IS) :					ZL	0	
Déficits antérieurs imputés sur les résultats de l'exercice (entreprises à l'IS) :					XL	0	
RÉSULTAT FISCAL - BÉNÉFICE (ligne XN) ou DÉFICIT (ligne XO) :					XN	276 636	
					XO	0	

DÉTAIL DES AUTRES REINTEGRATIONS DIVERSES	
QP RESULTAT COMPTABLE AFFECTE PATYDO	29 110

DÉTAIL DES AUTRES DÉDUCTIONS DIVERSES	
QP RESULTAT COMPTABLE AFFECTE ORIGAMI	2 956
QP RESULTAT COMPTABLE AFFECTE FRAGEMA	5 504

10. DÉFICITS, INDEMNITÉS POUR CONGÉS À PAYER ET PROVISIONS NON DÉDUCTIBLES

Document n° 1001-2026
ADAPTE POUR LA
TELEDECLARATION
PAR WWW.TELEDEC.FR

Designation de l'entreprise : <u>00000000000000000000</u>				Neant ☐	
I. SUIVI DES DEFICITS					
Déficit restant à reporter au titre de l'exercice précédent				K4	0
Déficits transférés de plein droit (art. 209-II-2 du CGI)	K4bis	0	Nombre d'opérations sur l'exercice	K4ter	0
Déficits imputés (report lignes XB et XL du tableau 2058A)				K5	0
Déficits reportables (différence K4 + K4bis - K5)				K6	0
Déficit de l'exercice (tableau 2058 A, ligne XO)				YJ	0
Total des déficits restant à reporter (somme K6 + YJ)				YK	0
II. INDEMNITÉS POUR CONGÉS À PAYER, CHARGES SOCIALES ET FISCALES CORRESPONDANTES					
Montant déductible correspondant aux droits acquis par les salariés				ZT	0
III. PROVISIONS ET CHARGES À PAYER, NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT					
(à détailler ci-dessous)		Dotations de l'exercice		Réprises sur l'exercice	
Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes non déductibles		ZV	0	ZW	0
Provisions pour risques et charges					
Total des provisions pour risques et charges		8X	0	8Y	0
Provisions pour dépréciation					
Total des provisions pour dépréciation		9D	0	9E	0
Charges à payer					
Total des provisions pour charges à payer		9K	0	9L	0
Totaux (Cadre III)		YN	0	YO	0
Totaux à reporter au tableau 2058-A		ligne WI		ligne WU	
CONSÉQUENCES DE LA MÉTHODE PAR COMPOSANTS (art. 237 septies du CGI)					
Montant de la réintégration ou de la déduction	Montant au début de l'exercice		Imputations		Montant net à la fin de l'exercice
	L*	0		0	0

11. TABLEAU D'AFFECTATION DU RÉSULTAT ET RENSEIGNEMENTS DIVERS

Document 2052-01-01-2026
ADAPTE POUR LA
TELEDECLARATION
PAR WWW.TELEDEC.FR

Désignation de l'entreprise : <u>INVESTISSEUR</u>										Néant ☐	
ORIGINES	Report à nouveau figurant au bilan de l'exercice antérieur à celui pour lequel la déclaration est établie		0C	0	AFFECTATIONS	Affectations aux réserves		- Réserves légales	ZB	0	
							- Autres réserves	ZD	583 251		
	Résultat de l'exercice précédant celui pour lequel la déclaration est établie		0D	614 726		Dividendes		ZE	31 475		
	Prélèvements sur les réserves		0E	0		Autres répartitions		ZF	0		
	Total I		0F	614 726		Report à nouveau		ZG	0		
					Total II		ZH	614 726			
RENSEIGNEMENTS DIVERS										Exercice N	
ENGAGEMENTS	Engagements de crédit-bail mobilier		(	précisez le prix de revient des biens pris en crédit-bail		J7	0	)	YQ	0	
	Engagements de crédit-bail immobilier								YR	0	
	Effets portés à l'escompte et non échus								YS	0	
DETAIL DES POSTES PRELÈVEMENTS, AFFECTATIONS, IMPÔTS ET TAXES	Sous-traitance								YT	0	
	Locations, charges locatives et de copropriété		(	dont loyers des biens pris en location pour une durée > 6 mois		J8	0	)	XQ	717	
	Personnel extérieur à l'entreprise								YU	0	
	Rémunérations d'intermédiaires et honoraires (hors rétrocessions)								SS	3 389	
	Retrocessions d'honoraires, commissions et courtages								YV	0	
	Autres comptes		(	dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles		ES	0	)	ST	9 188	
	Total du poste (correspondant à la ligne FW du tableau 2052)								ZI	13 294	
	Taxe professionnelle, CFE, CVAE								YW	553	
	Autres impôts, taxes et versements assimilés		(	dont taxe intérieure de consommation sur les produits énergétiques		ZS	0	)	9Z	0	
	Total du compte correspondant à la ligne FX du tableau 2052								YX	553	
TVA	Montant de la TVA collectée								YY	71 210	
	Montant de la TVA déductible comptabilisée au cours de l'exercice au titre des biens et services ne constituant pas des immobilisations								YZ	1 689	
DIVERS	Montant brut des salaires								0Z	0	
	Montant de la plus-value constatée en franchise d'impôt lors de la première option pour le régime simplifié d'imposition								0S	0	
	Taux d'intérêts le plus élevé servi aux associés à raison des sommes mises à la disposition de la société								ZK	0	
	Filiales et participations (liste au 2059G prévue par l'article 38 II de l'annexe III au CG)								ZR		
	Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice								RG	0	
	Montant de l'investissement reçu qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies du CGI								PH	0	
RÉGIME DE GROUPE	Société : résultat comme si elle n'avait jamais été membre		JA	0	Plus values à 15%	JK	0	Plus values à 0%	JL	0	
					Plus values à 19%	JM	0	Imputations	JC	0	
	Groupe : résultat d'ensemble		JD	0	Plus values à 15%	JN	0	Plus values à 0%	JO	0	
					Plus values à 19%	JP	0	Imputations	JF	0	
	Si vous relevez du régime de l'intégration fiscale : indiquer 1 si société mère ou 2 si société filiale					JH		N° SIRET société mère	JG		
TRAVAUX ET RENSEIGNEMENTS	Sommes à réintégrer pour la détermination du revenu brut social								JO	0	
	Sommes à déduire pour la détermination du revenu brut social								JR	0	
	Revenu brut social (si le montant est négatif)					JS	0				
	Revenu brut social (si le montant est positif)								JT	0	

12. DÉTERMINATION DES PLUS ET MOINS VALUES

Version 1.0.0 - 2016
ADAPTE POUR LA
TELEDECLARATION
PAR WWW.TELEDEC.FR

Designation de l'entreprise : <u>INNOVATION</u>					Néant ☐		
A - DÉTERMINATION DE LA VALEUR RÉSIDUELLE (IMMOBILISATIONS)							
Nature et date d'acquisition des éléments cédés		Valeur d'origine	Valeur nette réévaluée	Amortissements pratiques en franchise d'impôt	Autres amortissements	Valeur résiduelle	
1		2	3	4	5	6	
1							
2							
3							
4							
5							
6							
7							
8							
9							
10							
11							
12							
B - PLUS-VALUES, MOINS-VALUES			Qualification fiscale des plus et moins-values réalisées				
Prix de vente		Montant global de la plus-value ou de la moins-value	Court terme	Long terme			Plus-values taxables à 19 %
7		8	9	10 %	15 % ou 12,5 %	0 %	11
1							
2							
3							
4							
5							
6							
7							
8							
9							
10							
11							
12							
13	Fraction des taxes de la provision spéciale réévaluée afférente aux éléments cédés		0				0
14	Amortissements régulièrement déduits se rapportant aux éléments cédés		0				0
15	Amortissements afférents aux éléments cédés mais exclus des charges déductibles par une disposition légale		0				0
16	Amortissements non pratiqués en comptabilité et correspondant à la déduction fiscale pour investissement		0				0
17	Provisions pour dépréciation des titres relevant PMVLT devenues sans objet			0	0	0	
18	Total des déductions aux comptes de provisions pour dépréciation des titres relevant PMVLT			0	0	0	
19	Divers (autres à donner en extension 2)		0	0	0	0	0
TOTAL			0	0	0	0	0
Cadre A : + ou - valeur nette à court terme			A	B			C
Cadre B : + ou - valeur nette à long terme (ventilation par taux)							
Cadre C : autres plus-values taxables à 19%							

Autres éléments : divers		Qualification fiscale des PV ou MV réalisées				P. sur autres taxes et 10 %
		Court terme	Long terme			
			10 %	15 % ou 12,8 %	20 %	
1						
2						
3						
4						
5						
6						
7						
8						
9						
10						

14. SUIVI DES MOINS-VALUES À LONG TERME

FORMULAIRE C 101/2026
ADAPTE POUR LA
TELEDECLARATION
PAR WWW.TELEDEC.FR

Désignation de l'entreprise : <u>INVESTILIAUX</u>	Neant ☐
Entreprises soumises à l'IS ou à l'IR: Rappel de la plus ou moins value nette de l'exercice relevant du taux de 15 % ou 12,8%	0
Entreprises soumises à l'IS: Gains nets retirés de la cession de titres de sociétés à prépondérance immobilière non cotés exclus du régime du long terme (art. 219 I et sexies-0 bis)	0
Entreprises soumises à l'IS: Gains nets retirés de la cession de certains titres dont le prix de revient est supérieur à 22,8 MC (art. 219 I et sexies-0)	0

I – SUIVI DES MOINS-VALUES DES ENTREPRISES SOUMISES À L'IMPÔT SUR LE REVENU

Origine		Moins-values à 12,8%	Imputations sur les PVL T de l'exercice imposables à 12,8 %	Solde des moins-values à 12,8 %
1		2	3	4
Moins-values nettes à long terme subies au cours des dix exercices antérieurs (montants restant à déduire à la clôture du dernier exercice)	N	0		0
	N-1	0	0	0
	N-2	0	0	0
	N-3	0	0	0
	N-4	0	0	0
	N-5	0	0	0
	N-6	0	0	0
	N-7	0	0	0
	N-8	0	0	0
	N-9	0	0	0
	N-10	0	0	0

II – SUIVI DES MOINS-VALUES À LONG TERME DES ENTREPRISES SOUMISES À L'IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS

Origine		Moins-values		Imputation sur les plus-values à long terme	Imputations sur le résultat de l'exercice	Solde des moins-values à reporter
		à 19% ou 15%	à 19% ou 15% imputables sur le résultat de l'exercice	à 15% ou 19 %		
1		2	3	4	5	6
Moins-values nettes	N	0	0		0	0
Moins-values nettes à long terme subies au cours des dix exercices antérieurs (montants restant à déduire à la clôture du dernier exercice)	N-1	0	0	0	0	0
	N-2	0	0	0	0	0
	N-3	0	0	0	0	0
	N-4	0	0	0	0	0
	N-5	0	0	0	0	0
	N-6	0	0	0	0	0
	N-7	0	0	0	0	0
	N-8	0	0	0	0	0
	N-9	0	0	0	0	0
	N-10	0	0	0	0	0

15. **RÉSERVE SPÉCIALE DES PLUS-VALUES À LONG TERME**
RÉSERVE SPÉCIALE DES PROVISIONS POUR FLUCTUATION DES COURS

Document n° 2003-00 2026
 ADAPTE POUR LA
 TELEDECLARATION
 PAR WWW.TELEDEC.FR

Désignation de l'entreprise : <u>SAV 25121200</u>		Neant ☐				
I - SITUATION DU COMPTE AFFECTÉ À L'ENREGISTREMENT DE LA RÉSERVE SPÉCIALE POUR L'EXERCICE N						
		Sous-compte de la réserve spéciale des plus-values à long terme				
		taxées à 10%	taxées à 15%	taxées à 18%	taxées à 19%	taxées à 25%
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice précédent (N - 1)	1	0	0	0	0	0
Réserves figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'exercice	2	0	0	0	0	0
Total 1 et 2		3	0	0	0	0
Prélèvements opérés	- donnant lieu à complément d'IS	4	0	0	0	0
	- ne donnant pas lieu à complément d'IS	5	0	0	0	0
Total 4 et 5		6	0	0	0	0
Montant réserve spéciale à la clôture de l'exercice (ligne 3 - ligne 6)		7	0	0	0	0
II - RÉSERVE SPÉCIALE DES PROVISIONS POUR FLUCTUATION DES COURS (5ème, 6ème, 7ème alinéas de l'article 39-1-5ème du CGI)						
Montant de la réserve à l'ouverture de l'exercice	Réserve figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'année	Montants prélevés sur la réserve		Montant de la réserve à la clôture de l'exercice		
		Donnant lieu à complément d'impôt:	ne donnant pas lieu à complément d'impôt:			
1	2	3	4	5		
0	0	0	0	0		

16. DÉTERMINATION DES EFFECTIFS ET DE LA VALEUR AJOUTÉE

Formule n° 1330-DEF 2025
ADAPTE POUR LA
TELEDECLARATION
PAR WWW.TELEDEC.FR

Désignation de l'entreprise : <u>INVESTISSIM</u>		Néant ☐	
Exercice ouvert le : <u>01/01/2025</u> et clos le : <u>31/12/2025</u>		Données en nombre de mois : <u>12</u>	
DÉCLARATION DES EFFECTIFS			
Effectifs moyens du personnel :	YF		0
dont apprentis	YF		0
dont handicapés	YG		0
Effectifs affectés à l'activité artisanale	RL		0
CALCUL DE LA VALEUR AJOUTÉE			
I – Chiffre d'affaires de référence CVAE			
Ventes de produits fabriqués, prestations de services et marchandises	OA		356 548
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilés	OK		0
Plus-values de cession d'éléments d'immobilisations corporelles et incorporelles, si rattachées à une activité normale et courante	OL		0
Total 1	OX		356 548
II – Autres produits à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée			
Autres produits de gestion courante (hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun) y compris les plus-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles non rattachées à une activité normale et courante	OH		137
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation	OE		0
Subventions d'exploitation reçues et certains abandons de créances à caractère commercial	OF		0
Variation positive des stocks	OD		0
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation	XT		0
Total 2	OM		137
III – Charges à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée			
Achats	ON		1 954
Variation négative des stocks	OQ		0
Services extérieurs, à l'exception des loyers et des redevances	OR		10 624
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	OS		0
Taxes déductibles de la valeur ajoutée	OZ		0
Autres charges de gestion courante (hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun)	OW		3
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée	OJ		0
Fraction déductible de la valeur ajoutée des dotations aux amortissements afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	Og		0
Moins-values de cession d'éléments d'immobilisation corporelles et incorporelles rattachées ou non à une activité normale et courante	OY		0
Total 3	OJ		12 581
IV – Valeur ajoutée produite			
Calcul de la valeur ajoutée		Total 1 + Total 2 - Total 3	OG 344 105
V – Cotation sur la valeur ajoutée des entreprises			
Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (à reporter sur les formulaires n°s 1330-CVAE pour les multi-établissements et sur les formulaires n°s 1329-AC et 1329-DEF. Si la VA calculée est négative, il convient de reporter un montant égal à 0 au cadre C des formulaire n°s 1329-AC et 1329-DEF)	SA		344 105
Cadre réservé au mono-établissement au sens de la CVAE			
Les entreprises effectuant uniquement des opérations à caractères agricoles n'entrant pas dans le champ de la CVAE ne doivent pas compléter ce cadre.			
Si vous êtes assujettis à la CVAE et un mono-établissement au sens de la CVAE, veuillez compléter le cadre ci-dessous et la case SA, vous serez alors dispensé du dépôt du formulaire n° 1330 CVAE			
Mono-établissement au sens de la CVAE	EV		☒
Chiffre d'affaires de référence CVAE (report de la ligne OX, le cas échéant ajusté à 12 mois)	GX		356 548
Effectifs au sens de la CVAE	EY		0
Chiffre d'affaires du groupe économique (art. 223 A du CGI)	HX		0
Période de référence	GY - GZ	du	01/01/2025 au 31/12/2025
Date de cessation	HR		

17. COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

Document n° 1007 - 2026
ADAPTE POUR LA
TELEDECLARATION
PAR WWW.TELEDEC.FR

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE : INVESTISSEMENT SOCIÉTÉ FINANCIÈRE				Naant ☐	
NOMBRE TOTAL D'ASSOCIÉS OU ACTIONNAIRES PERSONNES MORALES DE L'ENTREPRISE	P1	0	NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D'ACTIONS CORRESPONDANTES	P3	0
NOMBRE TOTAL D'ASSOCIÉS OU ACTIONNAIRES PERSONNES PHYSIQUES DE L'ENTREPRISE	P2	1	NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D'ACTIONS CORRESPONDANTES	P4	30000
TOTAL DES LIGNES P1 + P2	P5	1	TOTAL DES LIGNES P3 + P4	P6	30000

I - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES MORALES :

Forme juridique	Dénomination	N° SIREN (si société établie en France)	% de détention	Nb de parts ou actions	Adresse
Forme juridique	Dénomination	N° SIREN (si société établie en France)	% de détention	Nb de parts ou actions	Adresse
Forme juridique	Dénomination	N° SIREN (si société établie en France)	% de détention	Nb de parts ou actions	Adresse
Forme juridique	Dénomination	N° SIREN (si société établie en France)	% de détention	Nb de parts ou actions	Adresse

II - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

Titre	N°	Nom complet	MAXIMILIEN COUFFON		
Nom d'usage		% de détention	100	Nb de parts ou actions	30000
Naissance	Date	N° de naissance	30/04/1984	Commune	RENNES
		Pays			FRANCE
Adresse					
54 RUE DU MARCHEL LEBLANC					
95000 CRYSTAL					
FRANCE					

18. FILIALES ET PARTICIPATIONS

1011-1011-1011 2016
ADAPTE POUR LA
TELEDECLARATION
PAR WWW.TELEDEC.FR

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE : INVEST'FRGM SIREN : 188654325		N° int : ☐	
NOMBRE TOTAL DE FILIALES DÉTENUES PAR L'ENTREPRISE		905	11

Forme juridique : SARL	Dénomination : WESTONE DEVELOPEMENT		
N° SIREN (si société établie en France) : 84981432200012	% de détention : 50		
Adresse : 3 AVENUE GERMAINE TILLON 35136 ST JACQUES DE LA LANDE FRANCE			
Forme juridique : SAS	Dénomination : CONDATE		
N° SIREN (si société établie en France) : 79432629400010	% de détention : 50		
Adresse : 37 RUE ETIENNE MARCEL 75001 PARIS FRANCE			
Forme juridique : SCI	Dénomination : CRECHES AVENTURES		
N° SIREN (si société établie en France) : 64360717700014	% de détention : 12.5		
Adresse : 3 AVENUE GERMAINE TILLON 35136 ST JACQUES DE LA LANDE FRANCE			
Forme juridique : SAS	Dénomination : IMWEST		
N° SIREN (si société établie en France) : 98384407700013	% de détention : 37.5		
Adresse : 3 AVENUE GERMAINE TILLON 35000 RENNES FRANCE			
Forme juridique : SCI	Dénomination : MULSANNE BLERHOT		
N° SIREN (si société établie en France) : 97786668100019	% de détention : 20		
Adresse : 3 AVENUE GERMAINE TILLON 35136 ST JACQUES DE LA LANDE FRANCE			
Forme juridique : SCI	Dénomination : SAINT GREGOIRE ONE		
N° SIREN (si société établie en France) : 84771555400014	% de détention : 12.5		
Adresse : 3 AVENUE GERMAINE TILLON 35136 ST JACQUES DE LA LANDE FRANCE			
Forme juridique : SCI	Dénomination : ST IMMO QUIMPER		
N° SIREN (si société établie en France) : 85010382100011	% de détention : 15		
Adresse : 3 AVENUE GERMAINE TILLON 35136 ST JACQUES DE LA LANDE FRANCE			
Forme juridique : SAS	Dénomination : WESTONE		
N° SIREN (si société établie en France) : 64646657900010	% de détention : 47.5		
Adresse : 3 AVENUE GERMAINE TILLON 35136 ST JACQUES DE LA LANDE FRANCE			
Forme juridique : SCI	Dénomination : ORIGAMI		
N° SIREN (si société établie en France) : 615228754	% de détention : 25		
Adresse : 37 RUE ETIENNE MARCEL 75001 PARIS FRANCE			

Formapresse	FR	Dénomination	SA YEO	
N° SIREN (si société établie en France)	58140048100000		% de capital	25
Adresse :				
14 RUE PACINE				
44000 NANTES				
FRANCE				

Formapresse	FR	Dénomination	FRAGEMA	
N° SIREN (si société établie en France)	545395463000120,00		% de capital	25
Adresse :				
11 RUE DE LA FENEAUDIERE				
CENTRE D'AFF. LA FENEAUDIERE,				
35510 CUSSEON-SURVINE				
FRANCE				

RÉDUCTIONS ET CRÉDITS D'IMPÔT

Le formulaire récapitulatif des réductions et crédits d'impôt doit être transmis obligatoirement par voie électronique.

Exercice du 01/01/2025 au 31/12/2025 ou Année : 2025	
Dénomination de l'entreprise : INVESTIPROM	Néant ☐
SIREN de l'entreprise : SIREN : 788654325	PME au sens communautaire ☒
Régime de l'intégration fiscale (article 223 A du CGI) : la société mère du groupe doit souscrire le formulaire n° 2069-RCI pour chacune des sociétés du groupe y compris sa propre déclaration (article 49 septies Q de l'annexe III au CGI)	
Si vous êtes la société mère, cocher la case ci-contre ☐	
Dans ce cas, indiquer la dénomination, adresse et SIREN de la société du groupe pour laquelle les réductions et crédits d'impôt sont déclarés (y compris pour les crédits et réductions d'impôt de la société mère)	
Dénomination, SIREN et adresse	

I - RÉDUCTIONS ET CRÉDITS D'IMPÔT NE DONNANT PAS LIEU AU DÉPÔT D'UNE DÉCLARATION SPÉCIALE			
CRÉANCES NON REPORTABLES ET NON RESTITUABLES			
Réduction d'impôt pour mise à disposition d'une flotte de vélos (article 220 undecies A du CGI) cf n°2079-VLO-FC-SD			
Autres créances non reportable et non restituables			
CRÉANCES REPORTABLES			
Réduction d'impôt en faveur du mécénat (article 238 bis du CGI) cf n°2069-M-FC-SD			
	Dont montant des dons et versements consentis à des organismes dont le siège est situé au sein de l'Union européenne ou de l'Espace économique européen	0	
	Dont montants versés aux fédérations ou unions d'organismes ayant pour objet exclusif de fédérer, d'organiser, de représenter et de promouvoir les organismes agréés en vue du financement des PME	0	
Crédit d'impôt pour la compétitivité et l'emploi (Montant total (ligne 1 x 9 %) + (ligne 2 x 9 %) x 10/90 + ligne 3) (article 244 quater C du CGI) cf n°2079-CICE-FC-SD			
		dont montant préfinancé	0
	Montant total des rémunérations versées n'excédant pas 2,5 SMiC et ouvrant droit à crédit d'impôt versées à des salariés affectés à des exploitations situées à Mayotte	1	0
	Montant des rémunérations éligibles à la majoration pour les salariés affectés à des exploitations situées à Mayotte, des professions pour lesquelles le paiement des congés et des charges sur les indemnités de congés est mutualisé entre les employeurs affiliés obligatoirement aux caisses de compensation prévues à l'article L 3141-32 du code du travail	2	0
	Quote-part de crédit d'impôt résultant de la participation de l'entreprise dans des sociétés de personnes ou groupements assimilés	3	0
Réduction d'impôt collectivités outre-mer (article 151 de la loi n° 2020-1721 du 29 décembre 2020 de finances pour 2021)			
Crédit d'impôt en faveur des investisseurs institutionnels dans le logement locatif intermédiaire (article 51 de la loi n° 2021-1900 du 30 décembre 2021 de finances pour 2022)			
CRÉANCES NON REPORTABLES ET RESTITUABLES AU TITRE DE L'EXERCICE OU DE L'ANNÉE			
Crédit d'impôt pour le rachat d'une entreprise par ses salariés (article 220 nonies du CGI) cf n°2079-RS-FC-SD			
Crédit d'impôt pour dépenses de production d'œuvres cinématographiques (article 220 sexies du CGI) cf n°2069-CI-FC-SD			
Crédit d'impôt pour dépenses de production d'œuvres audiovisuelles (article 220 sexies du CGI) cf n°2079-AV-FC-SD			
Crédit d'impôt pour dépenses de production de films et d'œuvres audiovisuelles étrangers (article 220 quaterdecies du CGI) cf n°2079-CINT-FC-SD			
Crédit d'impôt en faveur des entreprises de spectacles vivants musicaux ou de variétés (article 220 quindecies du CGI) cf 2079-SV-FC-SD			
Crédit d'impôt en faveur des représentations théâtrales d'œuvres dramatiques (article 220 sexdecies du CGI) cf 2079-RT-FC-SD			
Crédit d'impôt en faveur des PME pour rénovation énergétique des bâtiments à usage tertiaire (article 27 de la loi n° 2020-1721 du 29 décembre 2020 de finances pour 2021)			
Crédit d'impôt en faveur des entreprises agricoles disposant d'une certification d'exploitation à haute valeur environnementale (article 151 de la loi n° 2020-1721 du 29 décembre 2020 de finances pour 2021)			
Crédit d'impôt au titre des investissements dans l'industrie verte « C3IV » (article 244 quater I)			
Crédit d'impôt prêt avance mutation à taux zéro « PAM TZ » (article 244 quater T du CGI)			
Crédit d'impôt au titre des dépenses d'achat de carburants d'aviation durables (article 220 decies du CGI)			

II - CRÉDITS D'IMPÔT AVEC DÉPÔT OBLIGATOIRE D'UNE DÉCLARATION SPÉCIALE	
CRÉANCES NON REPORTABLES ET NON RESTITUABLES	
Crédits d'impôt afférents aux valeurs mobilières (article 136 du CGI)	
CRÉANCES REPORTABLES	
Crédit d'impôt pour investissement en Corse (article 244 quater E du CGI) cf n°2069-D-SD	
Crédit d'impôt en faveur de la recherche (article 244 quater B du CGI) cf n°2069-A-SD	
dont montant du crédit d'impôt pour les dépenses exposées dans des exploitations situées dans les DOM	0
Crédit d'impôt en faveur de la recherche collaborative "CRC" (article 244 quater B bis du CGI) cf n°2069-A-SD	
CRÉANCES REPORTABLES ET NON RESTITUABLES	
Réduction d'impôt prêt à taux zéro mobilité (article 107 de la loi n° 2021-1104 du 22 août 2021) cf. n°2075-G-SD	
CRÉANCES NON REPORTABLES ET RESTITUABLES AU TITRE DE L'EXERCICE OU DE L'ANNÉE	
Crédit d'impôt famille (article 244 quater F du CGI) cf n°2069-FA-SD	1 270
Crédit d'impôt en faveur de l'agriculture biologique (article 244 quater L du CGI) cf n°2079-BIO-SD	
Crédit d'impôt pour dépenses de production d'œuvres phonographiques (article 220 octies du CGI) cf 2079-LIS-SD	
Crédit d'impôt en faveur des métiers d'art (article 244 quater O du CGI) cf n°2079-ART-SD	
Crédit d'impôt en faveur des créateurs de jeux vidéo (article 220 terdecies du CGI) cf n°2079-VIDEO-SD	
Crédit d'impôt en faveur des éditeurs d'œuvres musicales (article 220 septdecies du CGI)	
Crédit d'impôt sur les avances remboursables pour travaux d'amélioration de la performance énergétique (article 244 quater U du CGI) cf 2073-B-SD	
Crédit d'impôt prêt à taux zéro (article 244 quater V du CGI) cf n°2078-F-SD	
Crédit d'impôt en faveur du remplacement temporaire de l'exploitant agricole (article 200 undecies du CGI) cf n°2079-RTA-SD	
Crédit d'impôt pour investissements outre-mer dans le secteur productif (article 244 quater W du CGI) cf n°2079-CIOP-SD	
Crédit d'impôt pour investissements outre-mer dans le secteur du logement social (article 244 quater X du CGI) cf n°2079-CIOL-SD	
PRÉCISIONS SUR L'UTILISATION DES CRÉDITS D'IMPÔTS :	

III - CAS PARTICULIERS	
CRÉDITS D'IMPÔTS EN CAS DE CESSATION AU TITRE DE L'ANNÉE N	
CRÉDITS D'IMPÔTS AU TITRE DE L'ANNÉE CIVILE N-1, EN CAS D'EXERCICE DE PLUS DE 12 MOIS	

Attestation de non-obligation de dépôt DECLOYER

Entreprise : INVESTIPROM

SIREN : 788654325

Attestation produite le 14/05/2026

AUCUNE OBLIGATION DE DECLOYER POUR CE SIREN

IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS
(documents 2065 et 2065-Bis)

Exercice ouvert le	01-01-2026	et clos le	31-12-2026	Régime simplifié d'imposition	
Déclaration souscrite pour le résultat d'ensemble du groupe				Régime réel normal	☒
Si PME innovantes, cocher la case ci-contre					☐
Si option pour le régime optionnel de taxation au tonnage, art. 209-0 B (entreprises de transport maritime), cocher la case					☐
A IDENTIFICATION DE L'ENTREPRISE					
Désignation de la société			Adresse du principal établissement		
SAS GRIFFON PENNYLANE			***** (SAS) ***** (SAS) ***** (SAS) *****		
Adresse du siège social			Adresse d'adresse et des usagers		
24 RUE DU PRINCE DE L'OLIVIER 44500 ST JEAN FRANCE					
RÉGIME FISCAL DES GROUPES					
Les entreprises doivent souscrire, en tant que déclarant, en deux exemplaires (art 223 A à U du CGI)					
Date d'entrée dans le groupe de la société déclarante					
Pour les sociétés filiales (déclaration, adresse bureau d'imposition et numéro d'identification de la société mère)					
B ACTIVITÉ					
Activités exercées		Activités des sociétés holding		Si vous avez changé d'activité, cochez la case	
				☐	
C RÉCAPITULATION DES ÉLÉMENTS D'IMPOSITION					
1. Résultat fiscal		Bénéfice imposable au taux normal	234 138	Deficit	0
		L'entreprise ne bénéficie pas du taux réduit à 15%	☐	Résultat net de cession, ou cession ou de sous-cession des brevets et droits de propriété industrielle assimilés imposable au taux de 10 %	0
		Bénéfice imposable à 15%	42 500		
2. Plus-values					
PV à long terme imposables à 15%	0	PV à long terme imposables à 15%	0	Autres PV imposables à 19%	0
PV à long terme exonérées à 0%	0	PV exonérées (35 quinzièmes)	0		
3. Abattements sur le bénéfice et exonérations					
Entreprise nouvelle art. 44 sexies	☐	Jeunes entreprises innovantes, art. 44 sexies A	☐	Zone de reconstruction de la défense art. 44 terdecies	☐
France Ruralité Revitalisation, FRR art. 44 quinzièmes A	☐	Zone franche d'activité nouvelle génération art. 44 quaterdecies	☐	Autres dispositions	☐
Bassins urbains à dynamiser (BUD) art. 44 sexdecies	☐	Zone franche Urbaine - Territoire entrepreneur, art. 44 cotés A	☐	Zone de revitalisation rurale art. 44 quinzièmes	☐
Société d'investissement immobilier cotée	☐	Zone de développement économique art. 44 septdecies	☐	Bassins d'emploi à dynamiser art. 44 dixseptdecies	☐
Bénéfice ou déficit exonéré		0		Plus-values exonérées relevant du taux de 15%	
4. Option pour le crédit d'impôt outre-mer				☐	
dans le secteur productif, art 244 quater W (cocher la case)					
5. Contribution exceptionnelle sur l'IS (CES)					
Base d'imposition		Coef. d'abattement		Taux d'imposition	
6. Contribution pour les grandes entreprises de transport maritime (CTM)					
Base d'imposition		Taux d'imposition			
D IMPUTATIONS					
1. Aut. des revenus imposables de source française ou étrangère, ayant donné lieu à la délivrance d'un certificat de crédits d'impôts					
2. Aut. des revenus auxquels est attaché un crédit d'impôt représentatif de l'impôt de cet état, territoire ou collectivité					
E CONTRIBUTION ANNUELLE SUR LES REVENUS LOCATIFS					
Revenues nettes soumis à la contribution de 2,5%					
0					
F COMPTABILITÉ INFORMATISÉE					
Entreprise dispose-t-elle d'une comptabilité informatisée ?	Oui	Si oui, indication du logiciel utilisé	Pennylane		
COMPTABLE ET/OU CONSEIL					
Comptable :		☐ Salarié ?			
SAS GRIFFON PENNYLANE 24 rue du Prince de l'Olivier - CS 76306 44500 ST JEAN Tel: 02 99 56 11 11 FRANCE					
Examen de conformité fiscale (ECF)		☐ Non du prestataire ECF			

IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS

ANNEXE AU FORMULAIRE N° 2065-SD

ADAPTE À LA
TELEDECLARATION
PAR TELEDEC.FR

						Si déposé néant, cochez la case : ☐		
G RÉPARTITION DES PRODUITS DES ACTIONS ET DES PARTS SOCIALES, AINSI QUE DES REVENUS ASSIMILÉS DISTRIBUÉS								
Montant global brut des distributions	payées par la société elle-même					a	66 475	
	payées par un établissement chargé du service des titres					b	0	
Montant des distributions correspondant à des rémunérations ou à des avantages d'un tiers ne désignant pas les bénéficiaires						c	0	
Montant des profits avancés et acomptes consentis aux associés, actionnaires et porteurs de parts						d	0	
Montant des autres distributions :						e		
						f		
						g		
						h		
Montant des revenus distribués éligibles à l'abattement de 40 %						i	66 475	
Montant des revenus distribués non éligibles à l'abattement de 40 %						j	0	
Montant des revenus répartis						Total (a à h)		
						66 475		
H RÉMUNÉRATIONS NETTES VERSÉES AUX MEMBRES DE CERTAINES SOCIÉTÉS								
Nom, prénoms, domicile, qualité (associé, associé-gérant, gérant ou non, désigné col. f), à titre de traitements, émoluments, indemnités, remboursements forfaitaires de frais ou autres rémunérations de ses fonctions dans la société.		Pour les SARL						
		Nombre de parts sociales appartenant à chaque associé en toute propriété ou en usufruit	Année au cours de laquelle le versement a été effectué	Montant des sommes versées				
				à titre de traitements, émoluments et indemnités proprement dits	à titre de frais de représentation, de mission et de déplacement		à titre de frais professionnels autres que ceux visés dans les colonnes 5 et 6	
				Indemnités forfaitaires	Remboursements	Indemnités forfaitaires	Remboursements	
M. MAXIMILIEN COUPON 24 RUE DU GENERAL ISLIERO 35000 RENNES FRANCE		30000	2025	44 000	0	0	0	0
I DIVERS								
* NOM ET ADRESSE DU PROPRIÉTAIRE DU FOND (en cas de gérance libre)								
* ADRESSES DES AUTRES ÉTABLISSEMENTS (si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)								
J CADRE NE CONCERNANT QUE LES ENTREPRISES PLACÉES SOUS LE RÉGIME SIMPLIFIÉ D'IMPOSITION								
Rémunérations	Montant brut des salaires (hors apprentis et handicapés)						0	
	Retrocessions d'honoraires, de commissions et de courtages						0	
M.V.L.T. imposables				à 0 %		à 15 %		
M.V.L.T. restant à reporter à l'ouverture de l'exercice				0		à 19 %		
M.V.L.T. imputée sur les P.V.L.T. de l'exercice				0		0		
M.V.L.T. réalisée au cours de l'exercice				0		0		
M.V.L.T. restant à reporter				0		0		
K OBLIGATION DÉCLARATIVE DES ORGANISMES BÉNÉFICIAIRES DE DONS								
Montant cumulé des dons mentionnés sur les reçus fiscaux et perçus au titre de l'exercice						0		
Nombre de reçus délivrés						0		

INVESTIMENTUM
Société à Responsabilité Limitée au capital de 300.000 euros
Siège social: 24-26 rue du Général de Gaulle - 35580 GUICHEN
RCS RENNES 311 204 825

**EXTRAIT DU PROCES-VERBAL DES DECISIONS
DE L'ASSOCIÉ UNIQUE EN DATE DU 19 JUIN 2026**

AFFECTATION DU RESULTAT DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2025

DEUXIÈME RÉOLUTION

Section 1 - Affectation du résultat

L'Associé Unique décide d'affecter le bénéfice de l'exercice s'élevant à 316.831 € de la manière suivante :

Autres apports	780.177 €
Dividendes	316.831 €

Section 2 - Dividendes distribués

Conformément à l'article 248bis du Code Général des Impôts, il y a eu les distributions de dividendes pour les trois exercices précédents :

Date de versement	Revenus éligibles à l'abattement		Revenus non éligibles à l'abattement
	Dividendes	Autres revenus distribués	
31 décembre 2024	31.475 €		
31 décembre 2023	31.500 €		
31 décembre 2022	31.005 €		

Pour copie certifiée conforme,
Le gérant
Maximilien COUFFON

